



Le Grand-rabbinat d'Israël et le Saint-Siège réaffirment leur opposition à l'euthanasie

01/06/2023 | Vatican News

Dans une déclaration commune du Grand-rabbinat d'Israël et du Saint-Siège, à l'issue d'une réunion à Jérusalem, le caractère sacré de la vie humaine est réaffirmé et «l'idée d'une domination humaine sur la vie et le droit d'une personne ou d'un groupe humain de décider de sa valeur ou de sa durée» est répudiée.

Le rejet de l'euthanasie active et l'importance des soins palliatifs pour soulager les tensions et les souffrances sont les concepts fortement réitérés dans la Déclaration commune rédigée à l'issue de la réunion, du 2 au 4 mai à Jérusalem, de la Commission bilatérale du Grand Rabbinat d'Israël et de la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le judaïsme, présidée par le cardinal Kurt Koch, préfet du dicastère pour la Promotion de l'unité des chrétiens.

Soins aux malades en phase terminale

Au cours de la 17^e rencontre, la première depuis cinq ans, des considérations juives et catholiques ont été formulées sur les soins en phase terminale: ce qui est interdit, permis, obligatoire, en partant du principe de base que *«pour les juifs et les chrétiens, soigner les malades en phase terminale avec foi, respect et amour, signifie vraiment allumer une lumière de confiance et d'espérance, dans un moment marqué par l'obscurité et un sentiment de solitude et d'abandon, aussi bien pour les malades que pour leurs proches»*. La vie humaine, poursuit le texte, est sacrée, créée à l'image de Dieu et, en tant que don divin, elle répudie *«de façon décisive l'idée d'une domination de l'homme sur la vie et du droit d'une personne ou d'un groupe humain à décider de sa valeur ou de sa durée»*.

Promouvoir la vie et la dignité humaines

Forte est la référence à la [Déclaration commune des trois religions abrahamiques sur la fin de vie](#) du 28 octobre 2019, publiée au Vatican, avec son rejet clair de l'euthanasie active et du suicide médicalement assisté. Le texte réaffirme les enseignements des différentes traditions, selon lesquels *«toutes les connaissances et compétences humaines doivent servir à promouvoir la vie et la dignité humaines, et donc être en accord avec les valeurs morales qui découlent des principes susmentionnés»*, d'où l'appel à *«limiter les applications scientifiques et technologiques, en reconnaissant le fait que tout ce qui est techniquement réalisable n'est pas également éthique»*.

Complexités éthiques et religieuses

La réunion a également discuté des lignes directrices pour les malades en phase terminale, légiférées en harmonie avec la tradition juive, établissant une distinction entre les actions qui *«provoquent la mort et les choix d'omission au-delà des besoins humains fondamentaux; ainsi qu'entre l'euthanasie active et le suicide médicalement assisté d'une part, et d'autre part la suspension des traitements thérapeutiques continus (tels que la ventilation et les stimulateurs cardiaques) ou la prolongation de la vie au-delà des besoins humains fondamentaux (tels que la dialyse et la chimiothérapie)»*. En conclusion, les deux délégations ont reconnu que *«les complexités éthiques et religieuses liées aux situations de fin de vie exigent que chaque cas soit*

examiné en fonction des circonstances et des besoins qui lui sont propres».

Source: [Vatican News](#), 12 mai 2023.